

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 8 septembre 2015 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Anick Péloquin, parent
Monsieur Stéphane Pollender, parent
Monsieur François Constantineau, parent
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Madame Annie Belval, enseignante
Madame Andrée Vigneault, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Jean-François Morin, enseignant

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 10 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Monsieur André Godard demande à chacun des membres du conseil d'établissement (C.É.) de se présenter à tour de rôle.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du C.É..

CÉ # 15-16-001

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par monsieur François Constantineau

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté après avoir reporté les points suivants : Activités parascolaires 2015-2016 et Normes et modalités d'évaluation 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 8 JUIN 2015

CÉ # 15-16-002

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 8 juin 2015 soit adopté présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JUIN 2015

Aucun suivi au procès-verbal à cette séance.

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention du public à cette séance.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

7. BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS (LIP 47)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, fait un bref retour sur les thèmes abordés à l'assemblée générale des parents. Il y avait 29 parents présents.

8. NOMINATION DES OFFICIERS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 42.5, LIP. 56, LIP 60, LIP 69)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande aux membres du C.É. si quelqu'un est intéressé par le mandat.

Madame Manon Gouin propose monsieur André Godard comme président. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande à monsieur Godard s'il accepte le mandat. Monsieur Godard répond par l'affirmative.

CÉ # 15-16-003-01 Monsieur André Godard, parent, est élu par acclamation comme président du conseil d'établissement pour le mandat de l'année scolaire 2015-2016.

CÉ # 15-16-003-02 Madame Manon Gouin, parent propose monsieur Stéphane Pollender comme vice-président. Ce dernier est élu par acclamation.

CÉ # 15-16-003-03 Madame Anne-Marie Ménard, directrice, propose madame Catherine Bombardier comme secrétaire du C.É. Cette dernière est élue à l'unanimité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Monsieur André Godard, président du C.É., demande aux membres du C.É. de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de le remettre à madame Catherine Bombardier, secrétaire.

10. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande aux membres du C.É. s'ils sont en accord afin de garder le même horaire que l'année précédente pour la tenue des séances du C.É., c'est-à-dire les lundis à 19 h.

L'horaire proposé est le suivant :

- 5 octobre 2015
- 9 novembre 2015
- 7 décembre 2015
- 11 janvier 2016
- 8 février 2016
- 14 mars 2016
- 11 avril 2016
- 9 mai 2016
- 6 juin 2016

CÉ # 15-16-004 Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Andrée Vigneault

QUE le calendrier des rencontres 2015-2016 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (LIP 67)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, dépose un projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2015-2016.

CÉ # 15-16-005 Il est proposé par madame Annie Belval
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le document des règles de régie interne du conseil d'établissement 2015-2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

12. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : TARIF (LIP 69)

Monsieur André Godard, président C.É., informe les membres de C.É. que les copies papier des procès-verbaux peuvent être fournies par courriel sur demande, lesquels sont également disponibles sans frais sur le site internet de l'école. Il est proposé que les tarifs pour les copies papier des procès-verbaux du C.É. soient établis au coût réel de la photocopie.

CÉ# 15-16-006

Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par monsieur François Constantineau

QUE la proposition des frais chargés pour les copies papier de procès-verbaux du C.É. soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : PARTICIPATION (LIP 45)

Les membres sont consultés quant à la présence du commissaire aux réunions du conseil d'établissement. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne que l'an dernier, le commissaire pouvait assister aux séances à titre de public et que celui-ci pouvait se joindre aux discussions sur invitation seulement.

ATTENDU que l'on remet le calendrier des séances du conseil d'établissement au commissaire,
ATTENDU que celui-ci peut assister aux séances à sa convenance avec le public,
ATTENDU qu'il pourra se joindre aux discussions sur invitation seulement.

CÉ# 15-16-007

Il est proposé par monsieur François Constantineau
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE la proposition soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. DIRECTION : CRITÈRES DE SÉLECTION (LIP 79)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le document et explique le processus d'embauche du nouveau directeur adjoint, suite à la question formulée par monsieur Jean-François Morin, enseignant.

CÉ# 15-16-008

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les critères de sélection du directeur d'école et des directions adjointes soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. ENCADREMENT RELATIF À LA TENUE D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES SPONTANÉES NÉCESSITANT UN CHANGEMENT AUX HEURES RÉGULIÈRES OU UN DÉPLACEMENT HORS DU TERRAIN DE L'ÉCOLE, LORSQU'AUTORISÉE PAR LA DIRECTION AVEC REDDITION DE COMPTE (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, explique aux membres du conseil d'établissement le fonctionnement de prise de décision concernant les activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

CÉ# 15-16-009

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par monsieur Stéphane Pollender

QUE la procédure en cas de tenue d'activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école lorsqu'autorisée par la direction avec reddition de compte soit acceptée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

16. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNE DE FINANCEMENT (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, présente aux membres du C.É le document des projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagne de financement. Madame Marie-Claude Crête, informe les membres qu'il se peut que les activités n'aient pas lieu dans la mesure où les enseignants sont en moyens de pression.

Madame Ménard, mentionne que l'argent des campagnes de financement reste dans le compte de l'élève tant que ce dernier fréquente l'école de la Haute-Ville. Par contre, s'il quitte l'établissement et qu'il y a une solde au compte de l'élève, celle-ci sera transférée dans le fond commun de l'école.

CÉ# 15-16-010

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par monsieur Stéphane Pollender

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient acceptés tels que présentés, après avoir retiré les activités suivantes : Pojet Ami-tibi, la Marche 2/3 ainsi que les Pairs aidants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2015-2016 (LIP 90)

Ce point reporté à une séance ultérieure.

18. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2013-2014 (LIP 96.15)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

19. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire, informe les membres du C.É. qu'il n'y avait pas eu de rencontre à ce jour, mais qu'il y en aura une rencontre éventuellement.

20. OFFRE DE FORMATION

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura sous peu une formation offerte aux nouveaux membres du conseil d'établissement et que les informations seront acheminées par courriel.

21. CORRESPONDANCE

Monsieur André Godard, président, fait la lecture d'une lettre reçue de monsieur Pascal Bonin, Maire de Granby, qui invite le président à un déjeuner des présidents pour la semaine nationale du bénévolat.

Monsieur André Godard, président, fait la lecture d'une lettre reçue du monsieur Sylvain Chicoine, Député de Châteauguay-Saint-Constant, afin de souligner le jour du Souvenir.

22. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

Madame Marie-Claude Crête, enseignante, profite de l'occasion pour inviter les membres du C.É. à un cocktail pour la Fondation Mérite Ménard, un organisme à but non lucratif qui amasse de l'argent afin de le redistribuer, entre autres, en bourse pour les élèves de l'école de la Haute-Ville.

Madame Crête, informe les membres du C.É. sur les soirées festives qui sont organisées par le comité du bal. Les profits amassés ont servi à réduire le coût d'entrée au bal pour les élèves finissants. Il y aura donc soirées festives les 22-23 octobre 2015 ainsi que les 11-12 février 2016. Le bal se tiendra le 18 juin 2016 et les parents sont fortement invités. Monsieur André Godard, président, se propose de parler des soirées festives lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 18.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 5 octobre à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 15-16-011

IL EST PROPOSÉ par madame Anick Péloquin
ET APPUYÉ par monsieur François Constantineau

QUE la séance soit levée, à 20 h 18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence